

Bauxite en Guinée: enquête en France après une plainte visant Alpha Condé et des sociétés minières

écrit par GuineePolitique© | 23 mars 2021



Gouvernance

Une enquête a été ouverte à Paris après une plainte pour corruption dans l'exploitation de la bauxite en Guinée impliquant le président Alpha Condé, plusieurs de ses proches et des sociétés minières, dont une française, a-t-on appris mardi de source proche du dossier.

Une enquête a été ouverte à Paris après une plainte pour corruption dans l'exploitation de la bauxite en Guinée impliquant le président Alpha Condé, plusieurs de ses proches et des sociétés minières, dont une française, a-t-on appris mardi de source proche du dossier.

Cette enquête préliminaire, ouverte par le parquet national financier (PNF) en septembre, fait suite à la plainte pour « corruption, trafic d'influence et blanchiment de

corruption », déposée en août par le Collectif pour la transition en Guinée (CTG).

« Nous avons des soupçons très forts de corruption entre le clan au pouvoir et des miniers », dont l'Alliance minière responsable (AMR) et la Société minière de Boké (SMB), a indiqué à l'AFP Ibrahim Sorel Keita, porte-parole du collectif qui regroupe des opposants d'Alpha Condé, président depuis 2010 et réélu en octobre pour un troisième mandat controversé.

L'AMR, fondée en 2015 par deux jeunes entrepreneurs, Romain Girbal et Thibault Launay, a obtenu un permis pour exploiter la bauxite, signé le 7 juin 2017 par le président Condé.

Une semaine plus tard, l'AMR a cédé ce gisement à la SMB, l'un des principaux exportateurs du pays, détenue par un consortium franco-sino-singapourien.

« En peu de temps, les dirigeants de l'AMR, des inconnus dans le domaine minier, ont récupéré un permis d'exploitation dans une zone importante et l'ont ensuite refilé à la SMB, moyennant une plus-value folle estimée à 200 millions de dollars », a commenté M. Sorel Keita.

L'AMR avait assuré, à l'annonce de la plainte, avoir en réalité conclu un contrat d'amodiation, « une pratique courante dans le secteur minier international, parfaitement conforme au Code minier guinéen ».

« Nous n'avons jamais fait quelque chose d'illégal en France ou en Guinée », assure désormais l'AMR, qui compte dans son conseil d'administration notamment l'ancienne patronne d'Areva Anne Lauvergeon et l'armateur Edouard Louis-Dreyfus.

« L'origine des accusations est un combat politique qui nous est étranger », ajoute l'AMR, dénonçant des attaques « incompréhensibles » et précisant tout ignorer de l'enquête.

Me Pierre-Olivier Sur, qui défend Alpha Condé, a critiqué « l'instrumentalisation de la justice tant en France qu'en Guinée » dans le cadre « d'un combat politique ».

« Je n'ai aucun élément pour me prononcer, n'ayant pas eu accès à cette plainte qui procède d'une organisation politique et s'inscrit ouvertement dans un calendrier électoral », a souligné Me François Zimeray, avocat du dirigeant de la SMB Fadi Wazni.

Le PNF n'a pas souhaité s'exprimer.

La Guinée, pays pauvre d'Afrique de l'Ouest, détient les plus grands gisements mondiaux de bauxite, minerai utilisé pour fabriquer l'aluminium.

Son extraction est considérée comme polluante et destructrice de terres agricoles, selon l'ONG Human Rights Watch.

*Mediapart/***AFP**
